



DECLARATION FSU – CSA A DU 4 février 2025

Situation générale

Bien sûr, d'aucuns penseront que nous devrions nous réjouir et que dans le cas contraire, nous serions bien ingrat-es.

Après tout, la Ministre Borne a annoncé revenir sur la suppression des 4 000 postes à l'Éducation Nationale, a renoncé au DNB barrage. Elle a renoncé à la généralisation des groupes de niveaux en 4eme-3eme, sous la pression. Ont été annoncés aussi des emplois AESH pour l'École inclusive et des emplois vie scolaire. La semaine dernière, nous avons amendé et œuvré pour que le CSE se prononce pour le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité, et c'est bien sûr une victoire pour l'École publique, les élèves et les personnels.

Après tout, le Ministre de la Fonction publique aurait obtenu la suppression des deux jours supplémentaires de carence prévus par son prédécesseur.

Mais qui connaît l'état de délabrement de notre École, la crise d'attractivité qui frappe durement notre institution ne saurait se satisfaire de ces annonces savamment distillées !

D'abord parce qu'elles sont inscrites dans un budget historiquement austéritaire, proposé par un gouvernement qui n'a pas tiré les leçons de l'échec récent et cuisant du gouvernement Barnier.

- Il suffit d'observer l'agitation du Ministre Retailleau, jamais à court d'idées puisées directement dans les poncifs odieux de l'extrême-droite, dont les éléments de langage sont repris au plus haut sommet de l'Etat.

- Ensuite parce que le cadre fixé par le Premier ministre lui-même au sujet du « conclave sur les retraites » est inacceptable, tant au plan budgétaire qu'au plan de la représentativité des organisations syndicales : que la FSU ait été écartée des discussions revient à piétiner le résultat des dernières élections professionnelles, à mépriser l'aspiration des agent-es que nous représentons et pour lequel-nous revendiquons l'abrogation de la réforme des retraites de 2023.

- Par ailleurs, le gouvernement Bayrou entend maintenir une des deux mesures Kasbarian. Il persiste à vouloir réduire de 10 % la rémunération des agent-es public-ques en cas d'arrêt maladie. Si une telle mesure était prise, elle serait intolérable comme l'a déjà montré la forte mobilisation du 5 décembre dernier, parce qu'elle pénaliserait lourdement les agent-es, les mêmes qui ont déjà payé un lourd tribut en matière de rémunération et de reconnaissance de leur engagement pour assumer leurs missions d'intérêt général et de service public. Nous le voyons bien : avec le gel du point d'indice et la non-reconduction de la GIPA, c'est encore et toujours le mépris du fonctionnaire qui est à l'œuvre,

Avec la suspension de la plateforme Adage, nos collègues ressentent au plus profond de leur engagement professionnel ce mépris pour leur investissement, ils et elles touchent du doigt

l'austérité et le manque d'ambition pour la culture et son caractère émancipateur. La FSU est intervenue auprès du ministère dès le jeudi 30 janvier au soir pour dénoncer cette situation et exiger les moyens nécessaires à la concrétisation des projets engagés par les collègues.

Le budget Jeunesse et Sport est également annoncé en baisse, le gouvernement tente d'accroître les coupes sur le budget sport (-34 M€) et sur le budget jeunesse vie associative (-89 M€), suscitant la colère du mouvement sportif et des élu-es (notamment). Bel héritage des jeux olympiques!

Pour la FSU, l'héritage des JOP devrait à la fois se traduire par une augmentation des budgets, mais aussi par une réorientation des crédits vers des politiques publiques pour le plus grand nombre. À l'inverse d'une vision toujours plus libérale et individualiste, qui valorise et encourage tout autant le sport privé marchand et les pratiques individuelles que le sport associatif.

À ce titre, nous attendons toujours que la nouvelle présidente de l'UNSS montre son engagement envers notre sport scolaire et que les politiques engagées au niveau national mais aussi académique soient dirigées vers un objectif commun : la rencontre du plus grand nombre.

Enfin que dire de la dernière sortie d'Emmanuel Macron, reprenant les propos de la Ministre d'état sur le "trop de vacances scolaires"? Il est inacceptable de voir remis sur la table le cliché du professeur qui ne travaille pas suffisamment. Contrairement à ce qui est mis en avant, la France n'est pas le pays de l'OCDE ayant le plus grand nombre de semaines de vacances. Ce n'est pas une diminution dont les élèves ont besoin mais une alternance 7 semaines/2 semaines. Et puisque qu'on parle de saisonnalité, il est urgent de reprendre le chantier du bâti scolaire: nos établissements scolaires ne seraient pas adaptés aux fortes chaleurs puisqu'ils sont actuellement transpercés par le froid!

ORDRE DU JOUR

Nos collègues vont également éprouver durement le décalage entre les discours politiques se félicitant de l'annulation de 4000 postes d'enseignants, et la réalité concrète du retrait des emplois à l'ordre du jour de ce CSA : 127 dans le Premier degré, 175 dans les collèges et les LEGT. Pour le schéma d'emplois administratifs et ITRF pour la rentrée prochaine en établissements scolaires, l'académie perd à nouveau 7 emplois, soit 175 depuis 2013.

Certes, nous gagnons 6 postes de CPE, mais cela est bien peu au regard des besoins. Par ailleurs, aucun poste d'AED n'est créé alors même que les vies scolaires sont sous tension.

[...]

Concernant le Second Degré

L'argument démographique serait imparable si l'on oubliait que l'académie n'a fait que rendre des postes, depuis 2017, alors même que les effectifs augmentaient. Il nous faut donc des créations de postes plutôt que des suppressions pour retrouver au minima le taux d'encadrement de 2017.

Il serait imparable aussi si ce qu'il reste du Choc des savoirs en 6eme-5eme, sans même attendre la publication des textes, ne vous conduisait pas à redéployer des moyens sur des dispositifs rejetés, et à réduire de fait le H/E des collèges, à un niveau inférieur de celui que vous affichez. Et n'oublions pas les dispositifs académiques "expérimentaux", au titre des "autres mesures"

qui, eux aussi consomment des moyens qui auraient permis d'améliorer le H/E. Les cités éducatives par exemple se voient attribuer en toute opacité des moyens d'encadrement, de direction mais aussi de fonctionnement puisque bon nombres de dispositifs y sont associés.

Par ailleurs la baisse démographique doit cesser d'être instrumentalisée à des fins budgétaires.

La FSU appelle à construire des DHG qui n'appliqueraient pas la gestion des pénuries mais des répartitions basées sur des réels besoins : effectifs de classe pour se rapprocher de la moyenne de l'OCDE et non de la moyenne nationale, dédoublements, accompagnement en HP des dispositifs tels que les sections sportives scolaires, mais aussi transformation des HSA en HP qui masquent l'emploi et dégradent les conditions de travail.

Une création pluriannuelle d'emplois permettrait de compenser le non remplacement dans certaines disciplines largement sous tension. Le RCD a ses limites et ne permet de combler le manque de professeurs titulaires. Il est urgent de revoir le calibrage dans certaines disciplines si on veut rétablir la continuité du service public.

À force d'enfoncer le clou chaque année au moment des opérations de préparation de rentrée, le ministère et l'académie ne voit augmenter qu'une seule donnée : celle des risques psychosociaux.

"Accompagner" la baisse démographique résulte bien d'un choix de politique éducative, et non d'une fatalité mathématique. Maintenir et améliorer les taux d'encadrement renforcerait l'école publique face à un réseau privé sous contrat qui profite son affaiblissement, et permettrait d'échapper à une conception de la mixité scolaire qui ne reposerait sur la concurrence et la responsabilité des équipes. Prétendre devoir accompagner l'évolution démographique, sur fond d'austérité budgétaire, c'est exposer les personnels et le réseau public aux risques de fermetures d'établissements, quelle responsabilité !

Dans les lycées généraux et technologiques, les postes sont une nouvelle fois amputés de 69 ETP alors que les effectifs dépassent déjà souvent 35 élèves.

Depuis la réforme Blanquer, le H/E a fondu dans l'ensemble des formations (voie G et T). Certes la part sociale -mise en place par l'académie depuis quelques années - a permis à quelques établissements de limiter la casse et de tenir compte de la difficulté sociale là où elle est forte, mais force est de constater toutefois que les LGT perdent des moyens depuis une dizaine d'années.

Sur l'évolution de la carte des formations, peu de changements, les demandes d'ouvertures, dès lors qu'elles sont cohérentes avec l'offre de formation existante dans l'établissement et dans le bassin, sont acceptées par le rectorat, mais il s'agit bien souvent d'un cadeau empoisonné. En effet, la multiplication des spécialités dans la voie G au sein d'un établissement élargie certes les possibilités de choix d'orientation pour les élèves, mais devient un casse-tête à financer. Dans la voie technologique, les séries STL et STI2D sont toujours en difficulté, malgré des ouvertures chaque année et un volontarisme affiché du rectorat. Ce volontarisme ne doit pas faire oublier les autres séries de cette même voie qui ont la particularité d'accueillir un public socialement et scolairement fragile voire défavorisé et qui demandent de vrais moyens pour accompagner sa réussite.

Concernant le post-bac, pour la 2e année consécutive des réductions de capacité de STS ont lieu presque exclusivement en BTS tertiaires. L'extraordinaire et incontrôlable financement par l'Etat des emplois d'apprentis dans le secteur privé continue de créer un effet d'opportunisme pour les entreprises qui attirent artificiellement les étudiants vidant par la même occasion les viviers de la formation initiale sous statut scolaire. Mais pour combien de temps encore ? Le point de bascule semble bel et bien entamé et les difficultés budgétaires sonnent peut-être le glas - espérons-le - de cette vertigineuse explosion incontrôlée de l'apprentissage post-bac via des officines privées plus que douteuses.